

Le 15 avril 2019

John McBain
Président-directeur général
Société immobilière du Canada
1, avenue University, bureau 1700
Toronto (Ontario) M5J 2P1

Objet : Demande du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique de participer au processus de réaménagement du terrain Jericho, afin d'identifier une petite partie du terrain pour la construction d'une nouvelle école de langue française

Demande de rencontre afin de discuter des prochaines étapes dans le processus de réaménagement du terrain Jericho

Monsieur McBain,

Je vous écris au nom du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (« Conseil ») afin de réitérer son intérêt de construire une nouvelle école de langue française sur une petite partie du site Jericho en raison de son besoin aigu de sites scolaires à Vancouver, notamment à l'ouest de la rue Granville.

Le 15 février 2019, le Conseil a été informé par Madame Deana Grinnell, vice-présidente en immobilier de la Société immobilière du Canada (« SIC »), que le processus de réaménagement des 90 acres du terrain Jericho (52 acres appartenant à la SIC et aux partenaires Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh (« MST ») conjointement et 38 acres appartenant aux MST seuls) débute présentement, les premières deux consultations publiques annonçant le processus de réaménagement ayant eu lieu les 2 et 7 mars dernier au Jericho Hill Pool & Gymnasium.

Le Conseil demande de participer dans ce processus afin d'assurer que les parties prenantes aient pleinement connaissance de ses intérêts, à l'image de ce qui s'est produit dans le processus de réaménagement du terrain Heather Lands. Le Conseil vous demande de veiller à ce qu'une petite partie du terrain Jericho soit réservée pour une école. Ainsi, le Conseil demande également une rencontre avec la SIC afin de discuter des prochaines étapes.

Comme vous savez, le Conseil souhaite depuis au moins 2007 construire une école de langue française sur une petite partie du terrain Jericho. Depuis la cession du terrain à la SIC et aux MST, le Conseil vous a fait part de son intérêt d'acquérir une petite partie (d'une grandeur d'environ 5 acres) du terrain Jericho à de nombreuses reprises, notamment dans une lettre de Roger Hébert, alors président du Conseil, destinée à vous le 16 septembre 2014, et dans de nombreuses communications avec Madame Grinnell et Monsieur Howald, premier vice-président de la SIC, depuis cette date.

À l'heure actuelle, il demeure primordial pour le Conseil et la province d'acquérir un terrain à Vancouver à l'ouest de la rue Granville afin de répondre au besoin criant de la population étudiante (actuelle et potentielle) et pour corriger l'atteinte à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (« Charte »), déclarée par la Cour suprême de la Colombie-Britannique dans en 2016¹, et en particulier l'écart d'équivalence scolaire, constaté par la Cour suprême du Canada en 2015². À cette fin, la SIC, les MST, la province et le Conseil ont réalisé beaucoup de progrès vis-à-vis le site scolaire proposé pour une école du Conseil sur le terrain Heather Lands. Le Conseil espère que les négociations ne tardent pas davantage et que la construction d'une école qui remplacera l'École Rose-des-Vents pour servir les élèves habitant à Vancouver entre les rues Main et Granville sera réalisée dès que possible. Toutefois, pour corriger l'atteinte à l'article 23 de la Charte, le Conseil et la province ont également besoin d'une école à Vancouver qui servira la population étudiante (actuelle et potentielle) habitant à l'ouest de la rue Granville.

Comme vous savez, la SIC a des obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles (« LLO ») de prendre des mesures positives afin d'appuyer le développement et de favoriser l'épanouissement de la minorité d'expression française à Vancouver. À Vancouver, l'acquisition de biens immobiliers représente un défi, voire une barrière, au développement des écoles du Conseil et de la communauté d'expression française et le Conseil vous rappelle que le comité sénatorial permanent des langues officielles, dans son rapport Horizon 2018 : Vers un appui renforcé à l'apprentissage du français en Colombie-Britannique, encourageait fortement la SIC à permettre l'acquisition des terrains nécessaires pour y construire deux écoles francophones³. Ainsi, le Conseil sollicite votre aide pour réaliser la construction d'une école de langue française sur une petite partie du terrain Jericho.

¹ 2016 BCSC 1764.

² 2015 CSC 21.

³ Sénat, Comité sénatorial permanent des langues officielles, [Horizon 2018 : Vers un appui renforcé à l'apprentissage du français en Colombie-Britannique](#), (Mai 2017) à la page ix.

Étant donné que le processus de consultations a d'ores et déjà débuté, nous nous rendrons disponibles à une date qui vous conviendra pour une rencontre en personne. Veuillez s'il vous plaît demander à votre personnel de contacter Monsieur Sylvain Allison, secrétaire-trésorier du Conseil, par téléphone au 778-229-3496 ou par courriel à sallison@csf.bc.ca afin de fixer un moment convenable.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à la présente.

Veillez agréer, Monsieur McBain, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

La présidente du Conseil,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie-Pierre Lavoie', written in a cursive style.

Marie-Pierre Lavoie

Copies : Robert Howald, premier vice-président, SIC
 Deana Grinnell, vice-présidente en immobilier, SIC
 Ryan Spillett, directeur, planification immobilière, Ministère de l'Éducation de la
 Colombie-Britannique
 Sylvain Allison, secrétaire-trésorier, Conseil